Contre la départementalisation du remplacement et la fusion des remplaçants : FO mène le combat !

Jugez aux actes !

Compte-rendu de mandat des Élus FO

Vous allez élire pour 4 ans vos représentants dans les CAPD et CAPA ainsi qu'aux nouveaux Comités Sociaux d'Administration (CSA). La période électorale est toujours riche de promesses, de journaux sur papier glacé, de posts et vidéos sur les réseaux sociaux…
Notre engagement, dans la continuité de nos actions passées, c'est la défense intransigeante des personnels, des statuts nationaux, des revendications, de l'Enseignement public laïque.

Depuis l'annonce du projet de départementalisation du remplacement dans le Vaucluse, le SNUDI-FO n'a cessé de se mobiliser pour en obtenir l'abandon. Information des collègues, pétition intersyndicale, mobilisation par la grève, refus de cautionner une consultation déjà verrouillée, interventions dans les instances et auprès du Directeur académique : FO a multiplié les initiatives pour défendre les missions, les conditions de travail et les droits des personnels remplaçants.

- Trois réunions en visio pour informer les collègues et pour définir avec eux collectivement les actions à mener ;

- Une pétition intersyndicale portée par le SNUDI-FO (près de 700 signatures, le SNUipp en récoltant une centaine et le SE-UNSA une cinquantaine) ;

- Un appel à la grève le 13 mars lors du Groupe de travail sur la départementalisation du remplacement ;

- Le refus de siéger au Comité social d'administration du 17 mars sur cette départementalisation ;

- Des interventions constantes en instance et des avis déposés pour demander l'abandon de la départementalisation du remplacement et en audience avec le Directeur Académique.

Une pétition intersyndicale portée par le SNUDI-FO

Dès le 28 janvier, date à laquelle le Directeur académique a annoncé la tenue d'un groupe de travail sur la départementalisation du remplacement, le SNUDI-FO a pris l'initiative de réunir les TR et les brigades en visioconférence, dès le lendemain, 29 janvier pour faire le point sur les annonces de l'Administration et décider ensemble des actions à mener.

Il a été décidé après concertation avec les 38 remplaçants réunis en visio, de proposer une pétition intersyndicale aux organisations syndicales siégeant au CSA exigeant :

- le maintien des deux catégories de Remplaçants dans leurs missions actuelles : Titulaire Remplaçant sur une circo et Brigade Départementale sur tout le département ;
- la création des postes nécessaires pour assurer tous les remplacements ;
- le maintien de toutes les formations pendant le temps scolaire.

Cette pétition, portée à l'initiative du SNUDI-FO, a récolté **près de 700 signatures**. Le SNUipp une centaine, et le SE-UNSA seulement une cinquantaine. La CGT Educ'action n'a pas donné suite à notre demande de s'associer à cette initiative.

Nous quittons cette réunion pour aller appeler les personnels à la résistance et à la mobilisation contre les mesures d'un budget adopté une fois de plus par un coup de force du 49.3. »

Le 13 mars : la grève et la mobilisation devant la Direction Académique

Le 13 mars, **FO a pris l'initiative d'appeler à la grève et à un rassemblement devant la Direction académique.** De nombreux collègues TR et brigades se sont mobilisés pour exprimer leur opposition au projet et exiger son abandon.
Cette mobilisation a permis d'imposer au DASEN de recevoir les représentants syndicaux en audience, en lieu et place du groupe de travail initialement prévu.
FO a ainsi fait entendre directement la colère et les revendications des personnels.

Lire notre bulletin spécial TR et brigades : https://snudifo84.com/wp-content/uploads/2026/03/Bulletin-n%C2%B0479-mars-2026-special-TR-et-Brigades.pdf

Le SNUDI-FO a refusé de siéger au Comité social d'administration (CSA) du 17 mars consacré à la départementalisation du remplacement.

Pourquoi ce refus ?

D'une part, le projet du DASEN aurait dû réglementairement nous être transmis au plus tard le 9 mars. Or, nous n'avions toujours reçu aucun document. D'autre part, malgré les nombreuses interventions et les revendications exprimées par les personnels, le Directeur académique maintenait son projet de départementalisation, qui ferait table rase de l'organisation existante.

Dans ces conditions, le SNUDI-FO a refusé de cautionner une parodie de consultation, alors que les décisions semblaient déjà prises, au mépris des revendications et des conditions de travail des personnels.

En CSA et en F3SCT : FO poursuit le combat et alerte sur les conséquences du projet

Le SNUDI-FO n'a pas limité son action à la mobilisation des collègues. Ses représentants sont également intervenus à de nombreuses reprises dans les instances pour dénoncer les conséquences de la départementalisation et demander son abandon.

En particulier, les représentants FO ont déposé **deux avis en F3SCT départementale**, les 30 janvier et 1er juillet 2026, afin d'alerter sur les risques pour la santé et la sécurité des personnels.

Dès le 30 janvier, lors de la 1ère F3SCT D, les représentants FO ont déposé un avis pour dénoncer les conséquences sur la santé et la sécurité des personnels dans cette départementalisation et demander son abandon puis un autre avis le 1er juillet contestant les non réponses apportées par le Directeur Académique.

Lors des votes sur ces deux avis, **seuls les représentants du SE-UNSA se sont abstenus**. Cette abstention interroge. Alors que les représentants FO alertaient sur les risques encourus par les personnels et demandaient explicitement l'abandon du projet, le SE-UNSA a choisi de ne pas soutenir ces avis.

Lors du vote du 1er juillet, voici l'explication avancée par le représentant du SE-UNSA :

"Le Directeur Académique a pris des précautions pour limiter les risques, et le suivi sera assuré comme il vient de le dire. Nous nous sommes déjà exprimés sur la médecine de prévention. Je ne vois pas comment le Directeur Académique pourrait mettre en place un suivi car il n'y a plus de médecins. Je ne vois pas pourquoi il y aurait plus de suivi pour les victimes de la départementalisation."

Chacun pourra apprécier cette position : comment prétendre défendre les personnels tout en s'abstenant lorsque la F3SCT se prononce contre un projet qui dégrade potentiellement leurs conditions de travail et leur santé ?

Avis du 30 janvier 2026 à l'initiative de FO :

> *« La F3SCT D s'alarme des conséquences de la mise en place du projet « de départementalisation du remplacement » sur les conditions de travail et de santé de nos collègues remplaçants :*
> *- déplacements plus long pour assurer des suppléances avec potentiellement une augmentation des risques d'accident et des Risques Psycho-sociaux (dépression, Burn-out…) -fin de la gestion de proximité pour les TR qui peut entraîner un risque de déshumanisation de la gestion du remplacement par le logiciel ARIA plus.*
> *-Changement des missions des Brigades pouvant entraîner des Risques Psychosociaux (dépression, burn out…).*
> *C'est pourquoi, la F3SCT D du Vaucluse réunie ce vendredi 30 janvier demande l'abandon du projet de fusion des TR/brigade et de leur rattachement à une seule zone départementale. »*

Lors de la F3SCT D du 1er juillet, les représentants FO ont présenté un nouvel avis sur la départementalisation du remplacement :

Avis du 1er juillet 2026 départementalisation du remplacement

> « *Suite à l'avis de la F3SCT voté le 30 janvier dernier sur les conséquences de la départementalisation du remplacement, vous ne répondez pas à une des conséquences de sa mise en œuvre :*
> *- des déplacements plus longs pour assurer des suppléances éloignées de la circonscription de rattachement, ce qui augmentera potentiellement les risques d'accident et les risques psycho-sociaux.*
> *La F3SCT D, réunie le 1er juillet 2026, exprime son opposition à la départementalisation du remplacement.*
> *Face à la décision de M. Le Directeur académique de la mettre en œuvre à la rentrée de septembre, la F3SCT demande :*
> *- la liste des mesures mises en place pour prévenir les burn-out et les risques accrus d'accidents en raison de l'allongement des trajets pour assurer des suppléances hors de la circonscription de rattachement et hors des circonscriptions limitrophes ; - le suivi prévu par la médecine de prévention pour ces personnels dont la charge de travail va augmenter.* »

FO reste déterminée à obtenir l'abandon de la départementalisation !

Depuis le début, le SNUDI-FO défend une ligne claire : **il n'y a aucune raison d'imposer la fusion des TR et des brigades et de remettre en cause une organisation qui repose sur des missions et une gestion de proximité.**

Les personnels ont exprimé leurs inquiétudes, signé massivement la pétition et participé à la mobilisation. FO a porté leurs revendications dans la rue, en audience et dans toutes les instances où il a pu intervenir.

Votez FO, c'est continuer à combattre cette départementalisation et à défendre les droits, les missions et les conditions de travail de tous les remplaçants !

